

REGLEMENT DU TRIATHLON DES NEIGES DE PELVOUX

DU 22 MARS 2026

Le règlement du Triathlon des Neiges de PELVOUX est valable pour les courses suivantes :

- Triathlon des Neiges solo/ relais Taille M « Endurance »
- Triathlon des Neiges solo Taille S « Intermédiaire »
- Triathlon des Neiges solo Taille XS « Découverte »

1. L'ORGANISATION

Le Triathlon des Neiges est organisé et créé par le TEAM HIGH TRAIL BRIANÇON, une association loi 1901 enregistrée au Journal Officiel du 23 mars 2019 sous l'annonce n°41. Le Team High Trail Briançon est situé au 8 chemin de la Tour, 05100 Briançon.

L'association a pour objectif de concevoir des événements sportifs écoresponsables et de sensibiliser les participants à la fragilité des milieux montagnards ainsi qu'à la préservation de leurs écosystèmes.

2. PARCOURS ET DATES

Le Triathlon des Neiges de PELVOUX se déroulera **le Dimanche 22 mars 2026** et l'ensemble des épreuves se dérouleront en semi-autonomie.

Les épreuves se dérouleront dans un temps limité avec des barrières horaires (voir rubrique barrières horaires).

Le Triathlon des Neiges de PELVOUX c'est 3 courses :

- **Triathlon des Neiges Taille M (solo/ relais)** 35Km et 2100m+ (Vélo 19Km et 640m+, Ski Alpi 7Km et 1220m+, Trail 9Km et 240m+)
- **Triathlon des Neiges solo Taille S** 20km et 1250m+ (Vélo 11Km et 450m+, Ski Alpi 3Km et 650m+, Trail 6Km et 150m+)
- **Triathlon des Neiges solo Taille XS** 16Km et 900m+ (Vélo 11Km et 450m+, Ski Alpi 1.5Km et 450m+, Trail 3.5Km et 0m+)

3. MÉTEO ET PARCOURS DE REPLI

L'Organisation se réserve en cas de très mauvaise météo de pouvoir stopper, ou annuler l'évènement. Dans le cas où le parcours de repli serait choisi les coureurs seront informés via le site internet ou par micro.

4. PARTICIPATION

Le Triathlon des Neiges de PELVOUX M est ouvert aux sportifs nés à partir de 2008.

Le Triathlon des Neiges de PELVOUX S et XS est ouvert aux sportifs nés à partir de 2010.

5. NOMBRE DE PARTICIPANTS

NOMBRE DE PARTICIPANTS 200 max	
	NOMBRES DE DOSSARDS
Triathlon de Neiges M (solo)	50 concurrents
Triathlon de Neiges M (relais)	10 équipes
Triathlon des Neiges S (solo)	70 concurrents
Triathlon des Neiges XS opt ski de rando (trail + ski de rando)	70

ATTENTION une fois le nombre de dossard atteint aucun autre dossard ne sera distribué.

6. DROITS D'INSCRIPTIONS

	Tarifs super primeur Jusqu'au 28 février 26		Tarifs primeur Du 1mars au 21 mars 26		Inscription sur place (dans la limite des dossards disponibles)	
	Licencié FFTRI	Non licencié	Licencié FFTRI	Non licencié	Licencié FFTRI	Non licencié
Triathlon de Neiges M (solo)	45€	(+10€) 55€	55€	(+10€) 65€	70€	(+10€) 80€
Triathlon des Neiges S (solo)	34€	(+4€) 38€	44€	(+4€) 48€	60€	(+4€) 64€
Triathlon de Neiges (relais) tarif par coureur	20€	(+12€) 32€	30€	(+12€) 42€	(Pas d'inscription sur place pour la course en relais)	
Triathlon de Neiges XS (solo)	24€	(+4€) 28€	34€	(+4€) 38€	50€	(+4€) 54€

INSCRIPTIONS CLUBS ET GROUPES : des promos peuvent être faites appeler le 06 76 34 86 71

Est compris dans le prix : Le dossard, l'accès aux ravitaillements, le chrono et le classement, le cadeau de finisher

Les inscriptions sur place seront possibles sous réserve des places disponibles

L'organisation se garde le droit de faire à tout moment de faire des offres commerciales.

Pour les Non licenciés la FFTRI vous assure pour tout l'évènement d'où le sur cout

7. RETRAIT DES DOSSARDS

IMPORTANT : Le dossard ne sera remis qu'aux coureurs inscrits sous présentations d'une pièce d'identité après contrôle du matériel obligatoire.

Samedi 21 mars 2026 (17h-18h30) : Retrait des dossards à Pelvoux (front de neige)

Dimanche 22 mars 2026 (7h00-8h20) : Retrait des dossards à Pelvoux (front de neige)

8. DÉPOSE DU MATERIEL ET REPRISE DU MATERIEL ET COLLAGE DES ÉTIQUETTES

Pour les baskets de trail – de 7h45 à 8h30 (Le matériel sera acheminé par télésiège jusqu'à la zone de transition.)

Parcours M, S et XS :

Sur le front de neige de Pelvoux, vous devrez placer vos chaussures de trail dans le sac fourni par l'organisation, en veillant à y coller l'étiquette correspondant à votre numéro de dossard.

Pour les skis Alpi et chaussures de ski – de 7h45 à 8h30 (Le matériel sera acheminé par télésiège jusqu'à la zone de transition de Puy Aillaud.) Parcours M, S et XS :

Sur le front de neige de Pelvoux, vous devrez déposer vos skis et chaussures de ski, chacun équipé de l'étiquette correspondante à votre numéro de dossard (une étiquette par ski et par chaussure).

Reprise de votre vélo – Parcours M, S et XS Une navette vous conduira depuis le front de neige de Pelvoux jusqu'au lieu de récupération de votre vélo. La descente entre Puy Aillaud et Pelvoux devra être effectuée par vos propres moyens, avec votre vélo. Votre dossard pourra vous être demandée.

Reprise de vos skis – Parcours M, S et XS Le télésiège sera ouvert pour permettre la récupération de votre matériel. Retour par le TS ou en ski. Votre dossard pourra vous être demandée.

Collage des Étiquettes :

Une étiquette à coller vous sera fourni pour :

- Votre vélo
- Votre sac transition 1
- Votre casque à vélo
- Chaque chaussure de ski Alpi
- Chaque ski
- Votre casque de ski
- Votre sac transition 2
- Votre sac d'arrivée

9. DÉPOSE DU MATÉRIEL DANS LES ZONES DE TRANSITION :

Zone de transition 1 – Puy Aillaud (Vélo et Ski de randonnée) Un espace identifié par votre numéro de dossard sera à votre disposition. Vous y retrouverez le matériel que nous aurons acheminé pour vous (photos et détails de cette zone seront fournis ultérieurement).

- Placez l'ensemble de vos effets personnels dans le sac de transition 1.
- Collez l'étiquette correspondant à votre numéro de dossard sur le sac.
- Collez également les étiquettes sur vos skis et vos chaussures de ski.
- Lors de la transition, rangez toutes vos affaires dans ce même sac.

Zone de transition 2 – Télésiège du haut Préron Un espace identifié par votre numéro de dossard sera également prévu ici. Les photos et explications détaillées seront communiquées ultérieurement.

- Placez vos effets personnels dans le sac de transition 2 et collez-y votre étiquette numéro de dossard.
- Vous y déposerez votre matériel et vos chaussures de trail.
- Lors de la transition, rangez vos affaires dans ce même sac.

10. ZONE DE TRANSITION :

Vous devez impérativement vous changer dans l'aire de transition et non à l'extérieur, sous peine de pénalité.

Vous devez vous arrêter et repartir au niveau de la ligne dédiée, sous peine de pénalité.

- **Transition 1 vélo-Ski Alpi** : Vous devez descendre du vélo avant la ligne, vous devez chausser vos skis après la ligne
- **Transition 2 Ski Alpi-Trail** : Vous devez déchausser vos skis avant la ligne, vous devez partir avec votre dossard devant

11. PROGRAMME

JOURS	HEURES	
SAMEDI 21 MARS 26	17h-18h30	Retrait des dossards à Pelvoux
DIMANCHE 22 MARS 26	7h-8h15	Retrait des dossards
	7h45-8h30	Dépose du matériel sac transition 1, sac transition 2 et skis, et chaussures de skis
	9h15	Briefing Triathlon M
	9h30	Départ du Triathlon M
	10h00	Briefing Triathlon S et XS
	10h15	Départ du triathlon des neiges S et XS
	12h30	Podiums
	12h	Début des navettes de reprise du matériel de vélo (zone de transition 1)
	14h15	Ouverture du TS pour reprise du matériel de ski (zone de transition 2)
16h45		Fin des courses

Attention selon les conditions météorologique les horaires peuvent changer !

12. BARRIERES HORAIRES DU TRIATHLON DES NEIGES DE PELVOUX:

BARRIERES HORAIRES DU TRIATHLON DES NEIGES M (solo et relais)	
TEMPS MAX 6h30	
Zone de transition 1	1h50 de course
Zone de transition 2	5h de course
BARRIERES HORAIRES DU TRIATHLON DES NEIGES S	
TEMPS MAX 5H	
Zone de transition 1	1h30 de course
Zone de transition 2	4h de course
BARRIERES HORAIRES DU TRIATHLON DES NEIGES XS	
TEMPS MAX 4h	
Zone de transition 1	1h30 de course
Zone de transition 2	3h de course

13. PÉNALITÉS

Plusieurs zones de pénalités seront installées sur le parcours :

- Zone de transition 1
- Zone de transition 2
- Arrivée

PÉNALITÉS		TEMPS DE PÉNALITÉS
1	Comportement dangereux 1 fois	10 min
2	Comportement dangereux 2 fois	Élimination
3	Non-respect de la zone de transition	2 min
4	Casque non attaché en ski Alpi sur le parcours	5 min
5	Dépassement dangereux à la descente en ski Alpi	10 min
6	Non-respect du parcours 1 fois	5 min
7	Non-respect du parcours 2 fois	10 min
8	Non-respect du parcours 3 fois	Élimination
9	Control manque 1 matériel obligatoire	2 min
10	Control manque 2 matériels obligatoire	5 min
11	Control manque 3 matériels obligatoire	10 min
12	Control manque 4 matériel obligatoire	Élimination
13	Tricherie avérée	Élimination
14	Casque non attaché à l'entrée ou à la sortie du Parc à ski et Chaussures 1 fois	Avertissement
15	Casque non attaché à l'entrée ou à la sortie du Parc à ski et Chaussures 2 fois	2 min
16	Non-respect d'un bénévole ou arbitre	10min
17	Insulte d'un bénévole ou arbitre	Élimination
18	Echange de dossard	Élimination
19	Jets délibérés de déchets	Élimination
20	Assistance 1 fois	5 min
21	Assistance 2 fois	Élimination

14. ANNULATION, REMBOURSEMENT ET INSCRIPTIONS ÉLITE

- Pour très mauvaise météo **aucun remboursement**.
- Pour blessure aucun remboursement, mais la possibilité d'être réinscrit gratuitement sur la **même** distance l'année d'après (2027).

Les inscriptions Elites se feront sur demande.

Pour les élites écrire à team-high-trail-briancon@hotmail.com ou au 06 76 34 86 71

15. CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical, un certificat valable au jour de la course ou une licence FFTRI et FFME en cours de validité sera demandé à l'inscription ou au jour de la course.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition

16. CLASSEMENT ET RECOMPENSE

Un classement type Scratch sera réalisé sur chaque course

Des récompenses seront attribuées aux trois premiers hommes et femme du classement général.

L'organisation se garde le droit d'instaurer un système de primes aux vainqueurs.

17. EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

L'équipement obligatoire devra être porté sur soi tout le long de l'épreuve sans quoi le concurrent s'exposera à des peines de pénalité, ou l'exclusion.

De plus nous rappelons que l'ensemble des épreuves du Triathlon des Neiges de Montgenèvre se déroulent en montagne dans des conditions météorologiques changeantes.

Chaque sportif attestera avoir son matériel obligatoire au départ des courses !

MATERIEL OBLIGATOIRE TRIATHLON DES NEIGES				
	TRAIL	SKI ALPI	VÉLO	
1.	Ceinture porte dossard	X	X	X
2.	Casque avec jugulaire		X	X
3	Maillot manche longue		X	X
4	Pantalon long, bonnet et gants	X	X	
5	Lunette de soleil ou masque	X	X	X
6	Skis de randonnée (carres métalliques et fixation permettant le blocage complet du Tallon)			X
7	Chaussures de ski de randonnée			X
8	Chaine chaussures de Trail	Recommandé		
10	Battons		X	
11	Réserve d'eau de 0.5l	X	X	X
12	Réserve alimentaire	X	X	X
13	Couverture de survie	X	X	X
14	Une veste imperméable	X	X	X
15	Téléphone en état de marche	X	X	X
16	Sifflet	X	X	X

Une grande partie du matériel est à la location dans les magasins de Pelvoux

18. RAVITAILLEMENTS

L'emplacement des ravitaillements est amène de changer mais le nombre restera le même.

RAVITAILLEMENTS Triathlons, et Duathlons	
1	Arrivée <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, jambon, gruyère, chocolat, fruits secs, banane, orange</i>
2	Zone de transition 1 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, jambon, gruyère, chocolat, fruits secs, banane, orange</i>
3	Zone de transition 2 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, jambon, gruyère, chocolat, fruits secs, banane, orange</i>

19. SECOURS ET SÉCURITÉ

Les secours sont l'affaire de tous et toutes ainsi si un coureur ne se sent pas bien vous devez lui porter secours, avertir le PC course et les secours. Pour rappel le PAS : **P** Protégé, **A** Alerté, **S** Secourir.

Contrôle : Chaque coureur doit porter son dossard sur la poitrine ou le ventre afin qu'il soit visible en permanence et en totalité pendant toute la course.

Des contrôles (pointages) sont effectués durant l'épreuve afin d'assurer le suivi des coureurs et d'assurer les conditions de régularité de course.

Les coureurs doivent se soumettre obligatoirement à ces contrôles en se présentant, dossard visible, aux contrôleurs et en suivant leurs instructions.

Abandon: Pour éviter toute recherche inutile, tout coureur a l'obligation de signaler son abandon le plus tôt possible, à un poste de contrôle ou directement par téléphone au PC course. Suite à son abandon, le coureur dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacué doit regagner au plus vite la zone d'arrivée.

20. JURY

Le jury, composé du président du Team High Trail Briançon, du directeur de course et de toute personne désignée pour ses compétences, statue sur toutes les réclamations dans les délais compatibles avec le déroulement de l'épreuve. Il peut décider du report ou de l'annulation de la course en cas de conditions météorologiques défavorables ou de tout risque menaçant la sécurité des participants, secouristes ou bénévoles. Ses décisions sont sans appel. Le jury applique également les sanctions prévues au règlement en cas d'infraction constatée par un coureur.

21. DROIT A L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Tout participant renonce à son droit à l'image durant l'épreuve et autorise l'organisateur ainsi que ses partenaires à utiliser librement son image pour la promotion de la course.

Lors de l'inscription au Triathlon des Neiges, le Team High Trail Briançon collecte des données personnelles (identité, coordonnées, informations de sécurité et contact d'urgence) nécessaires à la gestion des inscriptions, à la communication d'informations essentielles à la participation et à la sécurité, ainsi qu'à l'identification d'une personne joignable en cas de besoin.

Les données sont utilisées pour : la gestion des inscriptions, l'envoi d'informations techniques obligatoires liées à l'évènement, l'envoi éventuel de communications marketing partenaires (optionnel), la création des dossards, le chronométrage et la publication des résultats, certaines animations réalisées avec les partenaires.

Seules les personnes habilitées du Team High Trail Briançon et les prestataires nécessaires à l'organisation (dossards, chronométrage, ITRA, etc.) ont accès à ces données. Elles sont conservées 10 ans, puis seules les informations minimales nécessaires aux classements sont conservées.

L'inscription implique l'acceptation des emails techniques obligatoires liés à la sécurité et à la participation. Le coureur peut choisir de recevoir ou non les newsletters du prestataire d'inscription et celles des partenaires.

Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire.

Conformément à la réglementation, chaque participant peut accéder, rectifier, effacer ou limiter le traitement de ses données, ou s'y opposer, en contactant : team-high-trail-briancon@hotmail.com (réponse sous 2 mois, pièce d'identité possible). Il peut également saisir la CNIL en cas de réclamation.

La politique de confidentialité peut être mise à jour pour répondre aux obligations légales ou améliorer l'information donnée aux participants.